

Terrien

interjurassien

**L'univers de la Damassine AOP :
Nouvelles de la filière**

Bulletin régional d'information du monde rural



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE



A LA UNE

L'univers de la Damassine AOP : des nouvelles de la filière.

Prochaine fête de la Damassine : inscrivez-vous !



Olivier Fleury
Président Fête de la Damassine AOP

Arboriculture : des damassiniers prometteurs

L'interprofession Damassine AOP organise une grande fête afin de rassembler les producteurs et le grand public. L'occasion de faire le point et de savoir comment se portent nos fruitiers et l'économie de ce petit fruit emblématique.

« **Olivier Lapaire, responsable Terroir Jura region au sein de la FRI : comment se porte l'interprofession Damassine AOP** » ? Je peux témoigner qu'il s'agit d'une association active, dynamique et entreprenante. Un nouveau comité s'est engagé afin de faire rayonner le savoir-faire de ses 70 membres. Un nouveau comité s'est également engagé pour organiser la Fête de la Damassine. Ce genre d'événement populaire et familial est primordial afin de mieux faire connaître l'univers autour du damasson rouge (le fruit du damassinier). On pourrait évoquer le rôle environnemental des vergers, mais pour revenir à l'eau de vie (Damassine AOP), elle continue d'attirer l'attention, preuve en est les nombreuses récompenses et autres produits médaillés que j'observe se vendre le mieux. En parallèle, ce sont les dérivés qui attirent de plus en plus, notamment en pâtisserie-confiserie. J'observe une croissance de produits d'une qualité extraordinaire, comme

Glaces, chocolats et pavés à la Damassine, pâtés, yogourts aux damassons, jus de fruits et nectars

« **Olivier Fleury, Président du comité d'organisation de la Fête de la Damassine, et aussi arboriculteur et viticulteur : comment se portent les damassons ?** » La fécondation est en cours. J'observe une alternance de 3 ans ; 2026 devrait donc être une très bonne année en quantité. Je travaille sur 3 sites, car le gel de printemps, puis la grêle peuvent endommager la belle promesse de la floraison.

« **Quelle est la vitalité de l'interprofession ?** » Nous avons reformé le comité, sous la présidence de Sabine Ennesser. L'interprofession se rajeunit. La marche gourmande nous apportera une belle dynamique et nous attendons 2'000 visiteurs. Nous souhaitons être le plus populaire possible. Une AOP bien vivante permet aux jeunes arboriculteurs d'y prendre part. On commence aux sources, à la Baroche, puis, selon les motivations des gens, dans les districts, par exemple autour de Moutier, de Delémont et des Franches-Montagnes. Le berceau est bien l'Ajoie, mais la Damassine AOP est d'abord un emblème du canton. L'organisation de ce genre d'événement doit également soutenir les finances de l'Interprofession, notamment en lui permettant de soutenir les coûts de certification de ses membres.

« **Olivier Fleury, quelles quantités autour de la Damassine AOP ?** » Les vergers nous ont donné de belles années de production et les stocks sont hauts. Nous devons sortir du canton et des produits traditionnels. La consommation en Damassine AOP pure se perd, mais les préparations tendent à s'accroître :

- **Desserts arrosés à l'eau de vie dans les restaurants**
- **Eaux de vie adoucies en liqueurs : les produits doux**
- **En cuisine : Parfait Damassine AOP, pâtés à la viande, saucisses à l'eau de vie et aux fruits**
- **Boules de Berlin aux damassons**
- **Gâteaux au damassons**
- **Les chocolats et pavés**
- **Le top pour moi ? les desserts comme Parfait Damassine AOP !**

« **Olivier Fleury : Pourquoi une balade gourmande le 1^{er} août 2026 ?** » La commune de la Baroche accueillera à Charmoille cette première marche gourmande qui devrait attirer près de 2'000 personnes, en marge de la soirée et les festivités du 1^{er} août :

- Dès 9h00 – 12h30 : Départs par groupes de 30 personnes de la halle des fêtes de Charmoille, puis, départ toutes les 15 minutes jusqu'à 12h30.
- 17h30 : Apéritif en musique.
- 19h00 : Soirée animée : remise des prix pour le concours de branche, ainsi que pour le concours des écoles (décoration de nichoirs).
- 23h00 : Soirée dansante.

« **Olivier Fleury : Qu'est-ce qui vous plaît ici ?** » Rendre un produit phare de notre canton vivant, qui intéresse toutes les générations. Je suis fier de nos racines et souhaite transmettre la tradition qui en découle. Faire un événement début août permet également de communiquer autour des fruits (ndlr : le damasson chute, il ne se récolte pas !). Les écoles sont également invitées à participer à un concours de décoration de nichoirs afin de souligner le rôle important des vergers en terme de biodiversité. Notre nouvelle bouteille « La républicaine », rencontre également un succès intéressant. Les premiers stocks arrivent à terme et il s'agit de les renouveler. Les producteurs intéressés peuvent s'approcher du comité.

Comment s'inscrire au concours « Damassine AOP & Produits dérivés » ? on peut s'inscrire dès maintenant pour le concours chez victor.egger@frijj.ch ou sur internet :

www.terroirjuraregion.ch ou www.damassine.org

Président : Olivier Fleury

Vice-président : Eric Lachat

Membres du comité : Sabine Ennesser (Présidente de l'interprofession) et Christiane Blaser

Communication : Olivier Lapaire (FRI)



Bouteille « La Républicaine », qui vise à distinguer la production et la placer sur les bars parmi les alcools fins du monde entier.

■ Propos recueillis par Olivier Boillat, FRI

Photo de couverture Louis-Philippe Donzé. Prise de vue à Asuel : damassiniers en fleurs





AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura

EDITO



François Monin

De beaux jours devant nous ?

Les beaux jours sont de retour et avec eux, les travaux des champs reprennent. Dans quelques semaines, les animaux de rente reprendront le chemin des pâtures. Réjouissante et facteur de motivation pour toutes et tous, la météo de ce printemps est également source d'inquiétude pour les éleveurs bovins. En effet, nous aurons dans les prochains mois la réponse quant à une résurgence ou non de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Les régions françaises frontalières seront particulièrement scrutées.

Si l'interdiction du pacage transfrontalier est actée pour cette saison, cette mesure n'évitera pas à elle seule la survenue d'un cas dramatique. Cette mesure impactante prise par l'Office fédérale de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a pour unique but de diminuer le transport d'animaux et donc, *in fine*, le risque d'importer un cas positif sur notre territoire. Car oui, ce sont bien le transport et le déplacement d'animaux qui restent les principales sources de contamination de DNC d'une région à une autre. Le suivi de l'apparition des foyers en France voisine nous l'a rappelé.

L'objectif pour notre pays est de rester exempt de DNC. Cependant, dans l'hypothèse de la découverte d'animaux malades chez nous, il est crucial de tout mettre en œuvre pour limiter les dégâts et protéger ses collègues agriculteurs. Le scénario catastrophe serait la découverte d'un cas sur des troupeaux d'estivages communautaires touchant un nombre élevé de bovins, et donc de fermes.

Les français utilisent le terme « d'unité épidémiologique distincte », pour définir les troupeaux distincts les uns des autres. Si les exploitations d'estivage jurassiennes n'ont qu'un numéro BDTA unique, il est importantissime de distinguer autant que possible les troupeaux les uns des autres. Il est aussi nécessaire de redoubler de vigilance en adoptant des bonnes pratiques qui évitent les transports, les allers-retours sur les fermes ou encore les regroupements de troupeaux sur les différents pâtures selon les périodes. Les autorités cantonales conseillent d'ailleurs de proscrire cette année les animaux « en mouvements pendulaires », sauf pour les vaches laitières qui n'ont pas d'autre choix. Finalement, il est conseillé de redoubler d'efforts dans la surveillance et la détection.

Avec la minimisation du risque et la mise en place de bonnes pratiques, nous passerons cet été sereinement, et – on y croit ! – nous n'aurons aucun cas positif chez nous !

■ François Monin, directeur Agrijura



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura

Infos

JAJ : soirée à thème jeudi 11 juin 2026

Rappel – permis de traiter

Remboursement de la taxe sur les huiles minérales !

Les jeunes agriculteurs jurassiens organisent leur prochaine soirée à thème le **jeudi 11 juin à 20h à Glovelier**. Cette soirée abordera la **thématique du biogaz dans les exploitations agricoles**. En effet, une esquisse de PDR sur ce sujet est actuellement à l'étude dans le canton du Jura. Plus d'informations sur cette soirée seront données **à travers le groupe whatsapp des JAJ**, qu'il est possible de rejoindre en vous inscrivant sur notre site <https://agrijura.ch/jaj-2/organisation-assemblees/>.



Nous nous permettons de vous rappeler que, dès 2027, il sera nécessaire d'avoir le **nouveau permis numérique** pour utiliser ou acheter des produits phytosanitaires destinés à l'usage professionnel. Cette exigence fait suite au plan d'action phyto et à l'initiative parlementaire déposée dans le cadre de l'examen des initiatives anti phyto de 2021. Ce permis doit être demandé **avant le 30 juin 2026** sur <https://fabe-psm.identitas.ch/>.

Après le 30 juin 2026, il ne sera plus possible d'échanger le permis actuel et il sera nécessaire de suivre une formation complète avec réussite de l'examen pour obtenir le permis de traiter. C'est pourquoi il est impératif d'échanger votre permis le plus rapidement possible. Vous trouverez plus d'information sur ce sujet dans la présentation consultable sur le site de la FRI.

De nombreuses exploitations ne se sont pas encore enregistrées en tant que partenaires commerciaux auprès de l'Office fédéral des douanes et de la sécurité aux frontières (OFDF) sur l'ePortal, notamment dans le Jura. **Nous recommandons vivement de le faire dès maintenant, afin d'éviter tout problème lors de la phase de demande (mai/juin), lorsqu'il faudra soumettre la demande de remboursement** – période durant laquelle les exploitations sont souvent occupées dans les champs. Vous pouvez voir ici que seul un tiers des exploitations s'est déjà inscrit. Les proportions varient considérablement d'un canton à l'autre ! Cela représente environ CHF 1'500.- par exploitation – il est donc impératif de s'inscrire dès maintenant et de déposer ensuite en mai /juin la demande de remboursement de l'impôt sur les huiles minérales !

Attention : les demandes ne peuvent être déposées que de début mai à fin juin. Les demandes soumises après juin ne seront pas prises en compte.

Il existe deux possibilités pour s'inscrire :

1. L'agriculteur s'inscrit lui-même en suivant les instructions (recommandé).

SOS sauvons les faons

Rappel : panneaux déchets

2. L'enregistrement (conformément aux instructions) et le dépôt de la demande peuvent être pris en charge par les services cantonaux spécialisés ou par des fiduciaires (éventuellement moyennant des frais). Les utilisateurs enregistrés (fiduciaires) peuvent avoir autant de partenaires qu'ils le souhaitent dans l'ePortal et demander ainsi le remboursement pour les exploitations via leur compte.

Dès que l'agriculteur ou l'agricultrice reçoit le code onboarding (code à usage unique), celui-ci doit être transmis immédiatement, car il expire au bout de 10 jours.

La période des fauches se rapproche et les acteurs se mobilisent pour sauver les faons, couchés et invisibles dans les herbes hautes. En effet, la période des naissances s'étale d'avril à juin. Nous souhaitons ici vous rappeler les bonnes pratiques lors des fauches en évitant de faucher vers l'intérieur.

L'association « **SOS sauvons les faons Jura** » rappelle qu'elle s'est passablement développée ces dernières années et qu'elle sera à même d'organiser des sauvetages de faons sur tout le territoire jurassien ce printemps. Elle possède une douzaine de drones pour survoler les parcelles avec des caméras thermiques. **Ses interventions sont totalement gratuites pour les agriculteurs.**

Pour annoncer ses fauches ou pour toute information, **le site internet de l'Association SSLFJ** est disponible à l'adresse suivante : www.sos-sauvons-les-faons.ch, ainsi qu'au T 078 956 03 81.



Les déchets sauvages restent un problème majeur pour l'agriculture. Avec l'arrivée du printemps, Agrijura met à disposition des panneaux pour sensibiliser la population à la problématique. Arborant le message « Les déchets tuent nos animaux », ces panneaux visent à encourager la population à ne pas abandonner ses déchets dans la nature. Les emballages de boissons ou de nourriture jetés n'importe comment, non seulement occasionnent beaucoup de travail supplémentaire pour les familles paysannes, mais aussi mettent en danger la santé des animaux de rente. En cas d'intérêt, vous trouverez les panneaux dans les locaux d'Agrijura à Glovelier, ainsi qu'auprès des communes et commerces partenaires. Il est possible de réserver les panneaux en scannant le formulaire ci-joint.



■ François Monin et Marc Kury, directeur Agrijura



Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Brunch 1^{er} août 2026

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition 2026. Les exploitants qui sont intéressés à proposer un brunch, peuvent s'inscrire sur le portail suivant : www.login.portailpaysans.ch/registration

Il est possible de proposer des brunchs dans divers formats. Le secrétariat se tient à disposition pour vos questions.

Remboursement sur la taxe des huiles minérales

De nombreuses exploitations ne font pas encore valoir leur droit à la ristourne sur les carburants. La procédure d'inscription prend environ deux semaines. Nous vous recommandons de l'effectuer rapidement afin de pouvoir, entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2026, déposer votre demande de remboursement.

Cette inscription est unique. Par la suite, vous pourrez effectuer votre demande chaque année via Taxas. La marche à suivre est disponible sur notre site internet <https://cajb.ch/actualites/>. Le remboursement est généralement effectué rapidement.

Permis de traiter pour les produits phytosanitaires

N'oubliez pas de demander votre permis pour pouvoir acheter et utiliser des produits phytosanitaires.

Les informations ainsi que la procédure à suivre pour obtenir ce permis sont disponibles sur notre site internet <https://cajb.ch/actualites/>.

Fête de la Tête de Moine édition 2026

Nous vous invitons nombreuses et nombreux **du 1^{er} au 3 mai 2026** à notre tente « Ferme vivante » ! Une belle édition vous attend.

Le samedi, entre 12h00 et 13h00, un apéritif sera servi aux invités, notamment issus du monde politique. N'hésitez pas à venir à leur rencontre afin de faire part de vos préoccupations en matière de politique agricole.

Par ailleurs, la conseillère AGRISANO du Jura bernois, Mme Stutzmann, sera également présente. Profitez-en pour planifier un rendez-vous afin de vous assurer d'être en conformité avec les adaptations de l'ordonnance sur les paiements directs, notamment en ce qui concerne la couverture d'assurance du conjoint qui entrera en vigueur dès 2027.

Panneaux de déchets sauvages

Des panneaux de sensibilisation contre les déchets sauvages « Les déchets tuent nos animaux » sont disponibles au secrétariat de la CAJB.

Quelques exemplaires sont également à disposition sur nos présentoirs d'information dans les locaux de la FRI à Loveresse.

Drapeaux – initiative « Diktat vegan »

Des drapeaux relatifs à la future initiative « Diktat vegan » sont également disponibles au secrétariat. Ils peuvent dès à présent être installés sur vos exploitations. En cas d'intérêt, un message ou un appel téléphonique suffit.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB

FRI'VULG – Les publications de notre site internet pour répondre aux questions des exploitant-e-s

Couvert végétal avant maïs : et si on le détruisait au dernier moment ? Expérience d'une visite de sol

Dans nos régions où les sols sont riches en argile, la tradition veut que l'on utilise le froid pour nous aider à défaire les mottes en réalisant des labours précoces. Pourtant, une couverture végétale peut faire un boulot extraordinaire et permettre de limiter le travail du sol.

Compte-rendu d'une visite de sol entre Châtillon et Courtételle (26.03.2026).

Posons un peu le décor : une parcelle exposée nord, plus de 50% d'argile et un taux de matière organique légèrement supérieur à 5, autant dire des conditions pédoclimatiques peu avantageuses. Pourtant, l'agriculteur a renoncé à utiliser la charrue dans cette parcelle depuis de nombreuses années !

Du côté de la rotation, un blé a été récolté en 2025 puis un engrais vert très riche en espèces a été semé au mois d'août 2025. Ce choix de la diversifier a été la clé de la réussite de cette interculture car la levée a été poussive et plusieurs espèces ne sont jamais sorties, les autres ont alors pris le relais. Lors de la visite, sous la neige printanière de cette fin mars, l'engrais vert était encore en partie vivant (vesce, trèfle) malgré le caractère théoriquement gélif de ces espèces.



Un test à la bêche permet de se faire une idée objective de l'état de la structure du sol.

Un test à la bêche a permis d'animer la discussion riche en questionnements et propositions. Le constat a été unanime, la structure des 15 premiers centimètres est parfaite pour accueillir de la semence de maïs et une intervention mécanique trop intense viendrait faire des dégâts inutiles. Mais la parcelle est à l'envers et humide.

Dès lors, que choisir pour implanter la nouvelle culture ? La parcelle étant en conventionnel (PER), le levier « herbicide » afin de minimiser le travail du sol a très rapidement été privilégié.

Le « quand » du désherbage a été débattu. L'option « dès que possible » rassure l'exploitant sur la capacité du sol à se réchauffer. Reste que la présence d'une végétation vivante tardivement (pratiquement jusqu'au semis) permet d'un part d'évacuer un éventuel excès d'eau si le printemps est maussade et, d'autre part, d'assurer le maintien d'une structure d'excellente qualité.

Ensuite, plusieurs variantes pour la préparation du sol ont été discutées entre les agriculteurs présents:

- Semis direct en maintenant en place la couverture le plus longtemps possible ? L'état du lit de semence est propice à cette technique. L'exploitant de la parcelle se demande si le sol pourra se réchauffer suffisamment.
- Strip till en maintenant également le plus longtemps possible la couverture en place vivante ? Cette technique permettrait au sol de se réchauffer un peu plus vite qu'en semis direct.
- Bande fraisée dans les mêmes conditions que ci-dessus? Les fenêtres pédoclimatiques sont plus restreintes que dans les techniques précédemment citées et la herse rotative n'est pas une nécessité tant la qualité de la structure est bonne.
- De manière plus conventionnelle, un herbicide pourrait être utilisé prochainement pour permettre au sol de se réchauffer, gratouiller le sol un peu avant le semis (vibroculteur) et semer le maïs avec un semoir monograine.



L'activité biologique des sols est capable de créer un lit de semence de qualité de manière quasiment gratuite.

En conclusion, si cette visite de sol n'a pas pu aboutir à LA solution miracle, elle a permis de rappeler que, dans un premier temps, il est indispensable d'observer le sol avant d'envisager les différentes options. Un test à la bêche peut suffire. Puis, la rencontre de plusieurs partenaires (agriculteurs, vulgarisateurs) a vu se confronter divers points de vue afin de coconstruire des compétences. Le dernier mot appartient heureusement à l'agriculteur concerné.

Une question sol ? Pratiques culturales ? Problématiques diverses et variées ? Envie d'échanger avec des collègues des expériences enrichissantes ? Contactez-nous ! Nous organisons avec passion de futures visites de sol.

■ Luc Scherrer, FRI

Elevage d'animaux de rente et climat – Que faire pour que les bénéfiques prédominent sur les risques ?

La question nous est posée régulièrement : avons-nous encore besoin d'animaux de rente et en particulier des ruminants, dans un contexte de changement climatique, et vu l'impact qu'ils peuvent avoir sur le climat ? Lors du sommet « Agriculture et Climat » en novembre 2025 aux Grisons, le chercheur du FiBL, Florian Leiber devait répondre à cette question. Il a répondu sans hésiter par Oui, nous en avons besoin ! Il a néanmoins ajouté quelques conditions. Quels sont les bénéfiques des animaux de rentes pour la sécurité alimentaire et l'environnement ? Quels sont les risques et comment les réduire au minimum ? Nous essayons ici de clarifier ces questions de grande importance.

Quelles sont les bases ?

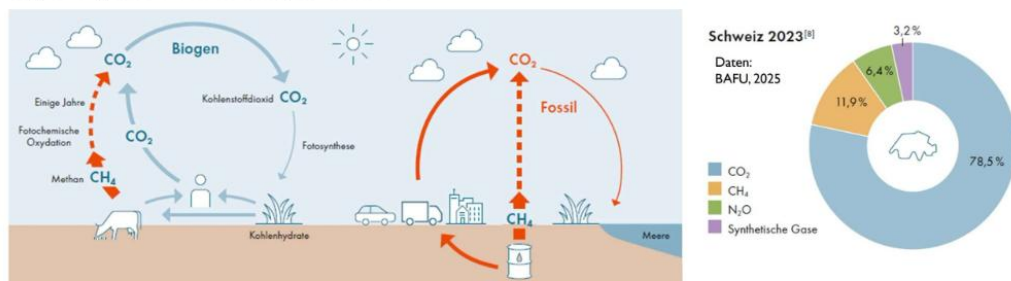
- Pourquoi est-ce que les ruminants sont si décriés par rapport au climat ?
 - Grâce à la symbiose avec des microorganismes, les ruminants sont capables de digérer les fibres des fourrages et ainsi valoriser des aliments qui ne sont pas utilisables directement par les humains. A partir des fourrages, les ruminants sont ainsi capables d'élaborer des aliments de haute valeur pour les humains, tels le lait et la viande.
 - Dans une symbiose, chaque organisme apporte au moins un élément utile à l'autre :
 - Le ruminant héberge les micro-organismes dans un milieu protégé, à température constante et pH neutre et leur fournit de la nourriture.
 - Les micro-organismes se nourrissent des fibres, aident ainsi à les digérer et fournissent de la protéine de haute valeur en étant ensuite eux-mêmes digérés.
 - Le ruminant apporte encore une fois sa contribution en préparant les fourrages par la rumination.

- L'inconvénient de cette association est que cette fermentation doit se passer en milieu anaérobie (sans oxygène) et dégage du méthane, comme d'autres processus naturels.
- Il est important de souligner que c'est un processus naturel qui n'a aucun effet sur le climat tant que le cycle du carbone reste fermé, c'est à dire qu'il y a un équilibre entre le carbone fixé par les plantes et le carbone rejeté par les ruminants. Dans ce système, aucun carbone fossile n'est utilisé ! Voir figure 7 ci-dessous.
- Cependant, lorsque la production est intensifiée avec l'ajout de quantités importantes d'aliments concentrés venant de l'extérieur, le risque d'impact sur le climat augmente. De plus, avec la production des céréales et protéagineux destinés aux ruminants, de l'énergie fossile est introduite dans le système. Voir figure 7 ci-dessous.

Photos et schémas de Florian Leiber

Cycles du carbone et changement climatique

Figure 7: cycles du carbone: biogène et fossile



- Impact climatique: les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dépassent la capacité de décomposition ou d'absorption des plantes et des océans
- - Si, durant 10 à 20 ans, la quantité de méthane rejetée dans l'atmosphère est supérieure à celle transformée en dioxyde de carbone (CO₂), cela provoque un excédent de méthane
- Le cycle naturel du carbone comprend l'échange de dioxyde de carbone (CO₂) entre les plantes, les animaux et l'atmosphère. Il n'a pas d'impact sur le climat

- **Pourquoi avons-nous besoin des ruminants pour la sécurité alimentaire ?**
 - Parce que les ruminants sont capables de produire efficacement des protéines de haute qualité pour l'alimentation humaine, à partir de fourrages qui ne sont, eux, pas utilisables directement par les humains !
 - Ainsi toutes les surfaces fourragères, peu ou pas utilisables pour les grandes cultures ou les cultures spéciales, contribuent à la production de nourriture et à la sécurité alimentaire. Les ruminants valorisent aussi les précieuses surfaces de prairies temporaires dans les zones de cultures. Cela n'est possible qu'à l'aide des ruminants !

- Comparé aux monogastriques (porcs, volaille), les ruminants exercent une très faible concurrence alimentaire avec les humains :
 - Il faut **4,7 kg de protéines végétales** pour produire 1 kg de protéine animale par les monogastriques
 - Chez les ruminants, l'importance de la concurrence alimentaire dépend du mode de production et d'alimentation:
 - Il faut seulement **0,5 kg de protéines végétales** pour produire 1 kg de protéine de lait ou de viande via un ruminant nourri à base d'herbages, selon les directives Bio Suisse (maximum 5% de concentrés)¹
 - Il faut **0,9 kg de protéines végétales** via un ruminant nourri à base d'herbages, selon les directives européennes²
 - et **1,2 kg de protéines végétales** via un ruminant avec une alimentation intensive – type ensilage de maïs et concentrés.
- **Pourquoi avons-nous besoin des ruminants pour la préservation des ressources naturelles ?**
 - Parce que les ruminants contribuent fortement à la préservation des ressources naturelles et à leur utilisation !
 - Les ruminants contribuent également à préserver la fertilité des sols et la biodiversité ! Les engrais de ferme des bovins apportent au sol, de l'azote, du carbone, de la structure (capacité de rétention d'eau et capacité de rétention des nutriments), et des habitats propices aux insectes.
- **Quelles sont les conditions qui permettent de limiter les risques des animaux de rente ?**
 - Si l'on considère l'ensemble des animaux de rente, en tenant compte de leurs avantages et désavantages, nous devons examiner les éléments suivants pour pouvoir respecter les limites planétaires et tenir compte du changement climatique : sécurité alimentaire, aspects culturels et éthiques, utilisation raisonnée des ressources, préservation de la biodiversité.

Combien d'animaux pouvons-nous nourrir en minimisant la concurrence alimentaire avec les humains ?

- Une vaste étude **sur l'impact, au niveau mondial, de l'alimentation des animaux de rente**, avec ou sans concurrence avec l'alimentation humaine, a été conduite par le FiBL et ses partenaires il y a quelques années. Les projections sur 2050 des effets d'une alimentation des animaux avec ou sans concurrence alimentaire (feed no food), ont une influence considérable sur l'environnement et le nombre d'animaux que l'on peut détenir de chaque espèce :

Retrouvez ici tous
les articles de la
rubrique FRI'VULG



- **L'impact sur l'environnement** globalement très positif lorsque l'on passe du statu quo (animaux nourris comme actuellement) au cadre « feed no food » (pas de concurrence alimentaire). Par exemple, concernant le cycle de l'azote, les problèmes globaux liés au surplus d'azote diminuent nettement.
- **L'impact sur le nombre d'animaux** que l'on peut détenir avec la règle « feed no food » : ce sont surtout les monogastriques, porcs et volailles qui diminuent, car il est plus difficile de les nourrir sans concurrence avec l'alimentation humaine. Mais le nombre de ruminants reste stable, voire augmente concernant les ovins et les caprins.

■ Véronique Frutschi, FRI

AUTRES ACTUALITES

Communications Fiduciaire

Programme comptable A- Twin.Cash 2.0

Pour rappel, voici quelques informations par rapport au programme A-TWIN.Cash 2.0 qui est la nouvelle version du logiciel Agro-Twin Cash. Il conserve les mêmes possibilités d'utilisation que l'Agro-Twin Cash. Il comprendra les quatre modules traditionnels :

- **A-TWIN.CashBooking** (saisie des écritures comptables) ;
- **A-TWIN.CashBanking** (comptabilisation et paiement des factures via e-banking. Compatible avec l'application **A.TWIN.Mobile** pour le scannage des factures QR) ;
- **A-TWIN.CashFarmdata** (saisie des inventaires) ;
- **A-TWIN.CashLandi** (importation automatique des factures Landi).

A terme, ce logiciel remplacera définitivement l'Agro-Twin Cash.

N'hésitez pas à nous contacter en cas d'intérêt ou de questions, nous sommes à votre disposition pour y répondre. Vous pouvez également consulter le site internet : www.agro-twin.ch pour obtenir des informations.

Présentation de M. Adrien Reber

Nous avons le plaisir de vous informer que Monsieur Adrien Reber a rejoint notre fiduciaire le 1er mars 2026 et renforcera ainsi notre équipe de comptables.

Monsieur Reber a suivi sa formation à la Haute École de Gestion Arc et, parallèlement à ses études, il a travaillé plusieurs années au sein d'une fiduciaire. Cela témoigne de son intérêt marqué pour les chiffres et la gestion financière. Grâce à cette expérience et à sa formation, Monsieur Reber a acquis de solides connaissances et développé des compétences pratiques dans les activités fiduciaires.

Monsieur Reber participera activement au suivi et à la gestion de différents mandats. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur son engagement et son professionnalisme.

Message de M. Adrien Reber

« Bonjour à tous, je m'appelle Adrien, j'habite à Delémont. J'ai suivi ma formation à la Haute École de Gestion Arc avec l'option finance, un domaine qui m'a permis d'acquérir des connaissances dans le domaine comptable. En parallèle de mes études, j'ai travaillé dans une fiduciaire, ce qui m'a donné la possibilité de mettre ces connaissances en pratique et d'obtenir une certaine expérience. J'ai rejoint la Fiduciaire FRI le 1er mars 2026 et je me réjouis donc de mettre mes compétences à votre service ! »

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue et plein succès dans ses activités au sein de notre fiduciaire.

■ Votre équipe Fiduciaire FRI

Volontaires montagne

Vous avez besoin d'aide pour certains travaux sur votre exploitation ?

Annoncez-vous chez **Volontaires montagne**.

Le groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) a mis en place une plateforme permettant de mettre en relation des bénévoles avec les bénéficiaires des régions de montagne (zone de montagne I et plus) qui cherchent de l'aide pour mener à bien un projet spécifique ou effectuer des tâches courantes. Les missions sont variées et enrichissantes pour les deux parties. Les prestations de coordination sont gratuites, grâce au soutien du SAB et de l'Aide suisse à la montagne.

Volontaires montagne propose une activité adaptée à tout type de groupe ou de personne individuelle, des travaux simples jusqu'aux tâches les plus complexes. La durée des missions est comprise entre une journée et plusieurs jours, voire semaines.

Exemples de travaux pour les volontaires :

- Entretien de pâturages et de secteurs boisés (épierrage, essartage, fauche ou arrachage de plantes indésirables, ramassage de branches, etc.).
- Entretien de chemins de randonnée, pose de clôture, création et entretien de zones de détente, mise en place de mesures paysagères (murs en pierres sèches, plantation d'arbres), etc.
- Aide au désencombrement des sentiers ou des pâturages après une tempête ou travaux.
- Aide sur l'exploitation, sur l'alpage.
- Pour des bénévoles plus expérimentés : rénovations ou construction d'étables et d'habitations.

Vous êtes intéressés ?

Annoncez-vous à l'aide du QR Code ci-contre ou T 056 450 33 15.

Votre engagement :

- assurer l'encadrement et les outils nécessaires tout au long de la journée
- offrir le repas principal et les collations pour les bénévoles/volontaires.

Au besoin, des informations complémentaires et les modalités d'annonces se trouvent sur le site internet www.volontairesmontagne.ch



Marchés publics de bétail



Bovins

Seuls les animaux provenant d'exploitations présentant un risque négligeable de BVD (feu vert) peuvent être amenés sur les marchés bovins. Afin que le feu vert soit visible, il est instamment demandé d'éditer les documents d'accompagnement par internet (si impossibilité de le faire, écrire « feu BVD vert » sur le document d'accompagnement, à côté du numéro BDTA de l'animal, afin de l'attester).

Les feux de signalisation BVD peuvent être consultés dans la BDTA (dans les détails de l'exploitation).

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai d'inscription
Lundi	27 avril 2026	8h15	Porrentruy	Mardi 21 avril (10h00)
Lundi	4 mai 2026	8h15	Saignelégier	Mardi 28 avril (10h00)
Lundi	18 mai 2026	8h15	Glovelier	Mardi 12 mai (10h00)
Mercredi	27 mai 2026	8h15	Porrentruy	Mardi 19 mai (10h00)
Lundi	1^{er} juin 2026	8h15	Saignelégier	Mardi 26 mai (10h00)

Moutons

Seules les exploitations indemnes de piétin peuvent présenter des moutons aux marchés.

Jour	Date	Lieu	Délai d'inscription
Lundi	15 juin 2026	Glovelier	8 juin 2026 (12h00)
Mardi	13 octobre 2026	Glovelier	5 octobre 2026 (12h00)

Inscriptions par Internet (pour les bovins et les moutons) :

www.agrijura.ch -> Marché de bétail -> Informations, inscriptions & agenda (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 74 04, Service de l'économie rurale).

Programme (y.c. heures des marchés de moutons) visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch - Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés.

■ Le Chef du Service de l'économie rurale a.i. : Christian Vernier



Marchés de bétail de boucherie du Jura bernois

Prochains marchés de bétail de boucherie 2025

Tavannes, 08h30

11 mai 2026	8 juin 2026
-------------	-------------

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauern.ch / Services / Schlachtviehmärkte.

■ Berner Bauern Verband, 3072 Ostermündingen



Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA) 2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances
T 032 482 61 40, F 032 482 61 42

Assurer la famille pour sécuriser l'exploitation

A partir de janvier 2027, le versement des paiements directs sera subordonné à la couverture d'assurance individuelle des conjoints.

Les couvertures d'assurances minimales sont :

Assurance indemnités journalières : CHF 100.-/jour dès le 61^{ème} jour ;

Assurance risque invalidité et décès : CHF 24'000.-/an ou capital de CHF 300'000.-.

Les couvertures suivantes ne sont pas comprises dans l'obligation de s'assurer :

Assurance maternité, épargne vieillesse.

Pour les autres membres de la famille (exploitant, enfants), la couverture d'assurance est nécessaire mais pas obligatoire.

Il existe des exceptions à l'obligation de s'assurer, qui sont les suivantes :

- Revenu propre supérieur au seuil d'entrée LPP (CHF 22'680.- dès 2025).

- Aucune déduction pour double revenu dans la déclaration fiscale établissant la collaboration régulière et importante.
- Avoir plus de 65 ans (tenir compte de la disposition transitoire).
- Revenu annuel du couple d'exploitants inférieur à CHF 12'000.- (moyenne des deux dernières années).
- Les personnes morales, les exploitations pratiquant l'estivage et les pâturages communautaires n'y sont pas soumises.
- Exclusion de couverture ou réserve (durée de validité maximale de 5 ans) prononcée par l'assurance.

Nous nous tenons à votre disposition en cas de questions.

■ Votre partenaire : Fiduciaire SEGECA



Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Malheureusement, la date du marché de Tavannes en avril est ultérieure à la date de mise en page du Terrien.

Prochains marchés à Tavannes : 11 mai 2026, 8 juin 2026, 13 juillet 2026, 10 août 2026.

Arc jurassien Expo

Mention honorable HO Junior Delta-Lambda SILVER STAR, Lerch Didier & Tania, La Tanne

Mention honorable RH Junior Hautdescrêts Army PAPRIKA, Ganguin Nicolas & Christine, Eschert

Championne pis HO senior Chrisma Perlo ACCALMIE, Comex Leiber-Oberli Cédric & Christophe, Les Reussilles

Réserve pis HO Junior Le Maupas Energy LIBELLELE, Gerber Andreas, Sornetan

Championne Suprême races mixtes + :

Championne SF Harzer Kilian Sf LEILA, Lüthi Christophe, Court

Championne SI + :

Championne pis SI Du Clos Cyrill MATHILDE, Kämpf Christophe, Villeret

Championne pis SF BühldFerr Babar TOLVIA, Bühler Rudy, La Ferrière

Lors de la présentation des catégories, plusieurs autres vaches ont été classées dans les 5 premiers rangs.

Félicitations à tous ces éleveurs.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le palmarès complet sur le site internet www.arcjuexpo.ch.

Expo Bulle

Cat. 5 RH 1er rang + :

Mention honorable RH Siegsoleil Pirlo OLA, Siegenthaler Steven, Mont-Soleil

Cat. 4 HO Junior 2e rang Siegsoleil Debut ELLA, Siegenthaler Steven, Mont-Soleil

Félicitations à tous les éleveurs pour leur participation. Tous les résultats sont disponibles sur le site www.expobulle.ch.

Activités et expos 2026

24.04-03.05.2026

Bea, expo permanente Berne

01.05.2026

Bea, expo elite, Berne

04.09.2026

Concours taureaux, Les Ponts-de-Martel

26.09.2026

Jubilé, La Chaux-d'Abel

■ Président : Claude-François Monnat



AJAPI

Rue Saint-Maurice 17, CP 125, 2852 Courtételle, T 032 426 53 55, f 032 426 78 11, ajapi.gerance@agrisano.ch

Assemblée annuelle - Convocation

Madame, Monsieur, Cher membre de l'Organisation AJAPI,

Nous avons le plaisir et l'avantage de vous inviter à participer à l'assemblée générale qui aura lieu

**Jeudi 30 avril 2026 à 20h00
à la ferme Broquet-Leuenberger à Movelier**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée, désignation de scrutateurs
2. Rapport annuel du président et du gérant
3. Comptes 2025 – Voter la dissolution de réserves AJAPI pour un montant de CHF 20'000.-
4. Rapport des vérificateurs – adoption des comptes
5. Elections des vérificateurs
6. Voter les nouveaux tarifs et émoluments
7. Budget 2026
8. Voter les nouveaux Statuts
9. Elections au comité
10. Divers et discussion générale

Une collation sera offerte à l'issue de l'assemblée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

■ AJAPI, le comité



ASETA – Section Jura / Jura bernois 2852 Courtemelon

Valère Chappuis, gérant, Chemin de la Pâle 4, 2824 Vicques, T 077 456 22 55,
valere.chappuis2000@gmail.com

Convocation tests de pompe à traiter

Les tests de pompe à traiter se dérouleront cette année pour la Vallée (chez GVS à Boécourt) les **11 et 12 mai 2026** et pour l'Ajoie (Chez Umatec Jura) du **4 au 7 mai 2026**.

Cette année les tests pour les pulvérisateurs à application ciblée (Ecorobotix et Rumex) **deviennent obligatoires dès 3 ans après la sortie d'usine**. Une session supplémentaire de tests pour le Jura bernois et les Franches-Montagnes se fera dans le courant du mois de septembre 2026.

Les personnes concernées par ces tests sont priées de contacter :

- Mathieu Petignat pour prendre rendez-vous pour le test : 079 577 54 53
- Valère Chappuis pour l'inscription et la facturation : 077 456 22 55

■ Le gérant, Valère Chappuis



Union des paysannes du Jura bernois

Rue du Pierre-Pertuis 1, 2605 Sonceboz, T 078 248 53 95, info@upjb.ch

On a besoin de vous !! Développement de l'offre de lait à la pause dans le Jura bernois

Nous recherchons des personnes motivées pour proposer une collation saine aux élèves des écoles du Grand Chasseral. Il n'est pas nécessaire d'être producteur de lait soi-même. Cette action a lieu une fois par an, en automne. La prochaine se déroulera le **29 octobre 2026**.

Afin que vous ayez toutes les informations nécessaires, nous vous invitons à une séance d'information qui se tiendra le **29 mai 2026 à 14h00 à la FRI, à Loveresse**. Elle a pour objectif de présenter le cadre de la manifestation, d'échanger sur son organisation et de répondre aux questions des personnes intéressées.

Pour toute inscription ou demande de renseignements complémentaires, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : info@upjb.ch.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos salutations distinguées.

■ Daniela Freiburghaus et Daniella Allemann, UPJB

Distribution dans les écoles du Grand Chasseral

LAIT À LA PAUSE

AFIN DE DEVELOPPER L'OFFRE,
NOUS RECHERCHONS DES
PRODUCTEURS/PERSONNES
MOTIVÉS A PROPOSER UNE
COLLATION SAINNE AUX
ELEVES DES ECOLES DU
GRAND CHASSERAL 1X ANNÉE



SÉANCE D'INFORMATION

VENDREDI
29 MAI 2026

RDV à 14h00 à la
FRI à Loveresse

Programme :

- Explications du concept
- Comment démarrer
- Enfin, nous vous proposons de partager un moment de convivialité autour d'une collation et d'échanger avec les autres participants.

Inscriptions et Renseignements auprès de l'UPJB
info@upjb.ch / 079 955 38 04
Délai le vendredi 22 mai 2026

Publicité – Publicité – Publicité – Publicité – Publicité – Publicité – Publicité

VENDS FRANCO

Paille-foin-regain

00 33 6 08 53 16 44

joannyreybier@gmail.com

Garage
 2716 Sornetan
 032 / 484 01 55
 www.s-juillerat.ch
N&S Juillerat Sàrl

2004 – 2024
 20 ans



Exposition de printemps

Les 18 et 19 Avril 2026

A Sornetan

Petite restauration
 samedi et
 dimanche !

Dégustation de
 vin (La Cave des
 amis)



Samedi de
 13h00 – 17h00

Dimanche de
 10h – 17h00



www.s-juillerat.ch





IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, Courtemelon 5, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@fri.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

	<u>Page</u>
24.04-03.05 FEBJB : BEA expo permanente à Berne	20
27.04.26 Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	17
30.04.26 AJAPI : Assemblée annuelle à 20h00 à la ferme Broquet-Leuenberger à Movelier	20
01.05.26 FEBJB : BEA, expo élite à Berne	20
01-03.05.26 CAJB : Fête de la Tête de Moine AOP, édition 2026	8
04.05.26 Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	17
04-07.05.26 ASETA : tests de pompe à traiter chez UMATEC Jura	21
11.05.26 Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	18
11-12.05.26 ASETA : tests de pompe à traiter chez GVS à Boécourt	21
18.05.26 TERRIEN interjurassien n°26-188 : dernier délai de réception des articles et annonces	
18.05.26 Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	17
27.05.26 Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	17
01.06.26 Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	17
08.06.26 Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	18
11.06.26 Agrijura : JAJ soirée à thème à 20h00 à Glovelier	6
15.06.26 Marché de moutons à Glovelier	17
15.06.26 TERRIEN interjurassien n°26-189 : dernier délai de réception des articles et annonces	
01.08.26 CAJB : inscription brunch du 1 ^{er} août 2026	8
04.09.26 FEBJB : Concours taureaux aux Ponts-de-Martel	20
26.09.26 FEBJB : Jubilé à La Chaux-d'Abel	20
13.10.26 Marché de moutons à Glovelier	17
29.10.26 UPJB : Séance d'information	21